



Introduction

Les assemblées générales des actionnaires occupent une place particulière dans la vie d'une société. Elles sont, à la fois, lieux de décisions devant être prises et validées dans des formes strictes et moments où les dirigeants clarifient leur vision et exposent leurs projets aux actionnaires et, par le biais des médias, au reste du monde.

La réussite de l'assemblée réside dans la combinaison de la gestion rigoureuse des aspects réglementaires et légaux (établissement de la liste des inscrits et des droits de vote, enregistrement des votes) et de l'organisation efficace de l'événement lui-même (accueil des actionnaires, présentation, réception clôturant l'assemblée).

Know It ! se propose d'accompagner les équipes internes aux sociétés dans :

- l'exécution des opérations se déroulant en amont de l'assemblée ;
- l'organisation de l'accueil des actionnaires le jour de l'assemblée ;
- l'établissement des statistiques et documents au terme de l'assemblée.

Opérations en amont

En amont de l'assemblée, Know It ! peut intervenir sur les opérations suivantes :

- constitution de la liste des actionnaires pouvant assister à l'assemblée par la collecte des données :
 - internes : provenant des systèmes de suivi des portefeuilles des actionnaires gérés par la société (employés et autres - familles,..) ;
 - externes : données de portefeuille centralisées et validées par les banques, attestations de dépôt individuelles, ...
- gestion des procurations :
 - gestion documentaire (compostage, classement, listes inventaires) ;
 - enregistrement des procurations et intentions de vote récoltées par des gestionnaires de portefeuille ou par des mandataires inscrits ne souhaitant pas voter le jour de l'assemblée (*paper vote*) ;
- établissement de la liste des inscrits ;
- transfert de cette liste vers le système de vote électronique.

Organisation de l'accueil des actionnaires

Know It ! a développé une organisation dont les objectifs sont :

- permettre un accès rapide et sécurisé de l'actionnaire muni de ses droits de vote validés à l'assemblée;
- répondre aux questions des actionnaires concernant la constitution de leurs droits de vote ;
- résoudre immédiatement les problèmes d'inscription tardive.

Opérations en aval

En aval de l'assemblée, Know It ! peut intervenir sur les opérations suivantes :

- fourniture des documents permettant les validations notariales de la liste des présents et de celle des procurations ;
- collecte et sauvegarde des données du vote ;
- analyse de la structure de la liste des inscrits, de la liste des présents.

Ce que nous apportons

- une expérience de plus de dix ans acquise dans la participation à l'organisation des assemblées générales de FORTIS (y compris les assemblées de 2008-2009 avec près de 5.000 participants en moyenne par assemblée et plus de 100.000 procurations traitées durant cette période), de SOLVAY, de SOLVAC et d'ageas ;
- le développement d'outils souples et performants utilisés pour la collecte, la gestion des données et la production des informations ;
- la mise en place d'une solution globale : de la gestion des procurations à la communication des statistiques de présence en passant par le conseil pratique (établissement de check-list reprenant les points importants)
- la capacité à fédérer des équipes ;
- l'intégration à un réseau de compétences (prestataire gérant le vote électronique et spécialistes pouvant prendre en charge les différents aspects de l'organisation de l'événement).

Contact

Jean Paul Bille

Know It !

jp.bille@knowit.be

www.knowit.be

Tél : +32475259712